



Ordonnance de télécom CRTC 2015-351

Version PDF

Ottawa, le 3 août 2015

Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Distributel Communications Limited	12	21 juillet 2015	5 août 2015
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.	57 57A	21 janvier 2015 9 avril 2015	3 août 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général